



Réseau d'appuis à la prévention primaire des risques psychosociaux

Pour accompagner et soutenir les entreprises dans leurs démarches de prévention des risques psychosociaux, la Carsat Nord-Est et l'Aract Lorraine animent un réseau de consultants, liés par des engagements réciproques, inscrits dans une convention de partenariat.

Chaque consultant membre du réseau s'engage à conduire des interventions utiles à la prévention primaire (suppression sinon réduction des différentes causes des risques), laquelle doit être efficace, pérenne et adaptée à l'entreprise.

D'une manière générale, le réseau contribue à prévenir les risques psychosociaux dans tous les établissements qui souhaitent bénéficier de son appui et sous certaines conditions déontologiques et méthodologiques.

En s'appuyant sur ses interventions en entreprises et sur des compétences variées, le réseau a pour objectif de capitaliser et de promouvoir auprès des entreprises des repères pour une prévention de qualité et des méthodes d'intervention efficaces.

Les interventions du consultant visent 3 objectifs principaux :

- La construction de réponses concrètes aux entreprises demandeuses.
- Le développement de compétences sur la prévention des risques psychosociaux, et spécifiquement à partir de l'approche du réseau de l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (Anact) et de l'Assurance Maladie - Risques Professionnels.
- La construction d'un réseau d'intervenants, capables de capitaliser sur les pratiques d'intervention et d'augmenter leur expertise et l'expertise collective sur la problématique.

Les différents acteurs s'engagent :

- L'**entreprise**, faisant appel à un consultant du réseau d'appuis, manifeste sa volonté de progresser sur la prévention des risques psychosociaux. Elle respecte les conditions suivantes :
 - L'engagement du chef d'établissement et l'implication des représentants du personnel,
 - La mobilisation des compétences pluridisciplinaires de l'entreprise,
 - La volonté d'agir sur les causes organisationnelles et d'améliorer les conditions de travail.

L'entreprise donne son accord pour la réalisation par le consultant d'une synthèse anonymisée de l'intervention, afin de promouvoir la prévention des risques psychosociaux.

- Le **consultant** sélectionné a des compétences confirmées en matière d'intervention en prévention des risques psychosociaux. Dans le cadre de cette action, il s'engage au respect de la convention de partenariat du réseau d'appuis. Il s'engage à suivre l'action jusqu'à son terme, et en particulier dans la réalisation d'une intervention dédiée dont il est garant.
- L'**Aract Lorraine** et la **Carsat Nord-Est** animent le réseau. Elles veillent au respect par le consultant des engagements énoncés dans la convention de partenariat du réseau d'appuis.

Pour en savoir plus :

Site web du Réseau d'appuis

<http://www.preventionrps.com>

- Liste des consultants membres du réseau d'appuis - V6 04/2019

BORNET Corinne	RESONANCE CONSEIL	corinne.bornet@resonance-conseil.fr 03 54 62 15 64 / 06 23 59 68 61	21 rue de la Haye 57000 Metz
CUEL Francine	FRANCINE CUEL CONSEIL	fcuel@free.fr 06 80 08 71 71	1A passage de la demi-lune 54700 Pont-à-Mousson
JUNG Laurent RAFFIN Didier	DE FACTO	laurent.jung@defacto-fhp.com 03 88 15 48 36 didier.raffin@defacto-fhp.com 03 88 15 48 36	1 place de l'homme de fer 67000 Strasbourg
LABAYE Mélanie	ACTIONS INDUSTRIE	03 83 49 53 38 / 07 87 77 14 63 mlabaye@actions-industrie.com	36 rue Chanoine Pérignon 54340 Pompey
LAUVERGEON Sylvie	HUMANEO	sylvie.lauvergeon@humaneo-qvt.fr 06 89 06 99 45 / 09 70 40 30 22	5 avenue Louis Français 88370 Plombières-lès-Bains
LENOIR François-Régis	PUZZLE CONCEPT	fr.lenoir@puzzle-concept.fr 06 61 79 87 06 / 09 53 27 23 32	2 rue Théodore Dubois 51390 ROSNAY